1. Notice

1.1. Conditions de recueil

Les cinq entretiens ont été conduits entre le 24 mars et le 3 avril 2026 avec des enseignants de SVT de 3AC volontaires, choisis parmi les répondants du questionnaire B2 qui avaient accepté d'être recontactés, pour la diversité de leurs situations : deux exercent en milieu rural, un en milieu semi-urbain et deux en milieu urbain. Ils ont suivi le guide B7, reproduit à l'annexe C, organisé en quatre thèmes (le chapitre sur les aliments, la digestion et l'éducation nutritionnelle tel qu'il est enseigné, le manuel, les conditions d'enseignement, le numérique) et clos par une question ouverte. Ils ont été conduits à distance, par téléphone ou en visioconférence, au moment choisi par l'enseignant, et ont duré de 24 à 36 minutes.

Comme les autres instruments de la thèse, ces entretiens ont été conduits sans autorisation de l'AREF et sans avis d'un comité d'éthique, ce que le chapitre 6 expose. Chaque enseignant a donné son consentement oralement, en début d'entretien, sans formulaire (chapitre 6, 6.6.2). Le tableau VN-3 décrit les cinq entretiens dans la limite de ce que l'anonymisation laisse paraître.

Tableau VN-3 : Les cinq entretiens enseignants de l'étude 3 (guide B7).

Entretien	Milieu d'exercice	Mode	Durée	Tours de l'enseignant (segments)
ENT-01	rural	appel téléphonique	26 min	24 (B7-01-001 à B7-01-024)
ENT-02	urbain	visioconférence	34 min	20 (B7-02-001 à B7-02-020)
ENT-03	semi-urbain	appel téléphonique	29 min	20 (B7-03-001 à B7-03-020)
ENT-04	rural	visioconférence	24 min	27 (B7-04-001 à B7-04-027)
ENT-05	urbain	visioconférence	36 min	25 (B7-05-001 à B7-05-025)
Total			149 min	116

Note. Les tours du chercheur ne sont pas numérotés ; ils sont au nombre de 116. Le milieu est celui que retient le chapitre 10.

1.2. Langue et traduction

Les questions ont été posées en français. Les enseignants ont répondu en arabe marocain, en passant au français pour les termes scientifiques. Le chercheur a traduit les réponses en français au moment de la transcription, puis vérifié chaque transcription par réécoute avant la suppression de l'enregistrement. Les mots de darija ont été conservés, translittérés en italique et suivis de leur traduction entre crochets. Le texte reproduit ici est donc une traduction : les nuances perdues entre l'oral et l'écrit ne sont pas récupérables, réserve que le chapitre 11 range parmi les limites de la thèse.

1.3. Suppression des enregistrements

Chaque enregistrement audio a été supprimé immédiatement après la vérification de sa transcription, dans les cinq jours qui ont suivi l'entretien. Le chercheur s'y était engagé, et plusieurs enseignants avaient fait de cette suppression la condition de leur accord (chapitres 6 et 7). Les transcriptions de travail consignent la date de suppression ; elle n'est pas reproduite ici. Le corpus n'existe plus que sous la forme de ces transcriptions, et c'est sur elles qu'a porté le codage rapporté au chapitre 10.

1.4. Règles d'anonymisation

Les transcriptions de travail remplaçaient déjà les noms de personnes et d'établissements par des repères entre crochets. Pour cette annexe, l'anonymisation a été renforcée : les lieux, les dates fines, les caractéristiques personnelles et tout détail qui permettrait de reconnaître un enseignant dans un groupe de cinq ont été retirés de l'en-tête de chaque transcription ou remplacés, dans le propos, par un repère neutre entre crochets. Seul le milieu d'exercice est conservé, parce que le chapitre 10 le mentionne. Le propos n'a pas été réécrit : hors ces repères, chaque tour est reproduit tel qu'il a été transcrit, à la typographie près (apostrophe typographique, espaces insécables).

Le tableau VN-4 recense chaque type d'élément retiré, sans reproduire l'élément lui-même. Les repères d'anonymisation sont [ville], [grande ville], [diplôme] et [jour] ; tout autre crochet est une traduction de la darija ou une indication de transcription.

Tableau VN-4 : Éléments retirés ou remplacés pour l'anonymisation des transcriptions.

Élément	Traitement	Nombre	Entretiens
Date et heure de chaque entretien	Supprimées ; seule la période de recueil est donnée	5	Tous
Jour de la semaine permettant de dater un entretien (propos du chercheur)	Remplacé par [jour]	1	ENT-03
Dates de vérification de la transcription et de suppression de l'enregistrement	Supprimées ; la règle de suppression est décrite en 1.3	10	Tous
Âge et sexe de l'enseignant	Supprimés de l'en-tête ; l'accord grammatical du propos est conservé	10	Tous
Ancienneté exacte, statut de recrutement, rang d'affectation	Supprimés de l'en-tête ; l'étendue de l'ancienneté figure au chapitre 10	7	Tous
Centre de formation initiale et diplôme	Supprimés de l'en-tête ; le diplôme cité dans le propos est remplacé par [diplôme]	11	Tous

Élément	Traitement	Nombre	Entretiens
Province ou ville d’exercice, académie	Supprimées de l’en-tête ; seul le milieu est conservé	10	Tous
Noms de villes dans le propos	Remplacés par [ville], ou par [grande ville] pour une ville citée en comparaison	5	ENT-01, ENT-02, ENT-04, ENT-05
Application ou plateforme employée et motif tiré de la connexion de l’enseignant	Ramenés à « appel téléphonique » ou « visioconférence »	2	ENT-01, ENT-02
Effectifs de classe dans l’en-tête	Supprimés de l’en-tête ; conservés dans le propos, où ils sont une donnée d’analyse	5	Tous
Noms de personnes, d’établissements et de collègues	Déjà remplacés à la transcription ; les trois repères [ville] alors posés sont conservés	0	ENT-01

Note. Ont aussi été retirés, sans être des éléments identifiants, les repères de temps qui renvoyaient à l’enregistrement supprimé, l’horodatage d’une coupure de connexion et la durée de transcription.

1.5. Conventions de transcription et numérotation des segments

Chaque tour de parole de l’enseignant porte un numéro de segment de la forme B7-01-018 : le guide (B7), l’entretien (01 à 05), puis le rang du tour de l’enseignant dans l’entretien, sur trois chiffres. Les tours du chercheur, notés CH, ne sont pas numérotés. C’est sous ces numéros que les chapitres de la thèse citent les entretiens. Les cinq transcriptions comptent 116 tours de l’enseignant.

Les indications entre crochets, [rires] ou [silence 3 s], décrivent l’oral ; (…) signale un passage inaudible ; les mots en italique sont de la darija translittérée, suivie de sa traduction entre crochets. Les tours de parole sont composés en interligne simple pour la lisibilité.